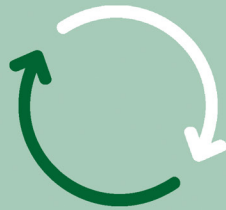




Les
**Bennes à
déchets vents**



Emplacements

AVRIL • MAI 2022

Manosque





« La ville de Manosque poursuit la mise en place des bennes à déchets verts dans divers quartiers tous les week-ends.

Notre volonté est de faciliter la collecte de ces déchets tout en priorisant l'apport à la déchetterie. Soyons tous respectueux et responsables de notre environnement...

Pour que chacun puisse bénéficier de ce service ne pas dépasser 1 m³ et si la benne est pleine attendre le week-end suivant ou direction la déchetterie !

Afin de réduire ces déchets pensez au broyat et aux essences à pousse lente. Bon jardinage ! »

Marion MAGNAN, Adjointe au Maire
déléguée à la propreté urbaine, cadre de vie, développement durable et protection des animaux

2 et 3 avril	9 et 10 avril	16 et 17 avril
<ul style="list-style-type: none">• Allée des Micocouliers• Avenue de la Repasse• Parking de la Gendarmerie• Chemin du Prêche	<ul style="list-style-type: none">• Montée de la Mort d'Imbert• La Pinède• Place de la Bastide• Les Muriers	<ul style="list-style-type: none">• Bd des Amandiers• Impasse Paul Arène• Montée de Manenc• Montée des Adrechs
23 et 24 avril	30 avril et 1^{er} mai	7 et 8 mai
<ul style="list-style-type: none">• Montée de l'Argile• Montée de l'Ubac• Montée des Genêts• Montée des Romarins	<ul style="list-style-type: none">• Les Balcons du Mont d'Or• Place des Acacias• Place des Cabris• Place des Griottes• Allée des Micocouliers	<ul style="list-style-type: none">• Place St Martin• Rue de l'eau vive• Rue des Pins• Rue des Roses
14 et 15 mai	21 et 22 mai	28 et 29 mai
<ul style="list-style-type: none">• Rue du Fenouil• Rue du Grand Chêne• Rue Félix Sappeï• Rue Marc-Antoine Laugier	<ul style="list-style-type: none">• Allée des Micocouliers• Avenue de la Repasse• Parking de la Gendarmerie• Chemin du Prêche	<ul style="list-style-type: none">• Montée de la Mort d'Imbert• La Pinède• Place de la Bastide• Les Muriers



**Retrouvez tous les détails des lieux d'emplacement
des bennes à déchets sur ville-manosque.fr**